



Monsieur Edouard Geffray
Ministre de l'Education Nationale
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle
75357 PARIS

Londres, le 8 décembre 2025

Objet : Demande de modification du calendrier des épreuves anticipées du Baccalauréat pour les centres de l'étranger.

Monsieur le Ministre,

Nous, soussignés, représentants des associations de parents d'élèves des Lycées Français de Londres (APL), Moscou (APENG), La Haye (APE), Bruxelles (UPE), Barcelone (APE), Rome (APE), Vienne (APE), Lisbonne (GPE), Milan (APE), Valence (APAE), Madrid (APA), Vienne (UPEL) et Alger (APLEIAD), souhaitons par le présent courrier attirer votre attention sur l'organisation des épreuves anticipées du baccalauréat 2026 dans les centres d'examen de l'étranger.

En métropole, les épreuves de Français et de Mathématiques sont organisées sur deux journées distinctes, offrant aux élèves un temps de récupération indispensable entre deux examens longs, exigeants et fortement mobilisateurs sur le plan cognitif. Or, dans les centres d'examen à l'étranger, ces deux épreuves ont été regroupées sur une seule et même journée.

Cette divergence d'organisation crée de fait une différence substantielle de conditions d'examen entre les candidats de France et ceux de l'étranger, alors même que les notes obtenues sont intégrées aux dossiers de poursuite d'études, notamment sur Parcoursup. Elle soulève, à ce titre, une question majeure d'égalité de traitement au sein d'un même examen national.

Il nous a été indiqué que cette organisation visait à faciliter les déplacements des candidats résidant à distance des centres d'examen. Toutefois, il apparaît que cette justification ne s'applique pas avec la même pertinence à l'ensemble des établissements à l'étranger, dont les contextes géographiques et logistiques peuvent varier sensiblement. Dans plusieurs d'entre eux, le maintien de deux journées distinctes pourrait être envisagé sans difficulté particulière.

Cette configuration suscite notamment des préoccupations quant au bien-être de nos enfants. Cette organisation pénalisa l'ensemble des candidats et ne leur permettra pas d'obtenir des résultats à la hauteur de leurs réelles compétences.

La situation est particulièrement préoccupante pour ceux présentant des besoins éducatifs particuliers. Certains élèves bénéficiant d'un temps majoré vont composer cinq



heures et vingt minutes pour l'épreuve de français le matin du 8 juin et deux heures et quarante minutes en mathématiques l'après-midi. Une telle charge, huit heures d'épreuve dans la même journée, s'écarte de l'esprit même des aménagements d'examen dont ils bénéficient, dont l'objectif est précisément de réduire la fatigue, de prévenir la surcharge cognitive et d'assurer un accès équitable à l'évaluation.

Dans ce contexte, nous sollicitons respectueusement l'intervention du Ministère afin que les centres d'examen à l'étranger puissent, à l'instar des centres de métropole, organiser ces épreuves sur deux journées distinctes.

Une telle harmonisation, parfaitement compatible avec les impératifs de sécurité et de confidentialité des sujets, garantirait des conditions d'examen plus justes, plus raisonnables et pleinement conformes à l'objectif d'égalité républicaine devant le service public d'éducation.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette question essentielle d'équité et de bienveillance éducative et vous prions d'agrérer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Maryline Berlin, Présidente APL Lycée Français Charles de Gaulle, Londres,
Natalia Boschat, Présidente APENG, Lycée Français, Moscou,
Marie-Sophie Tar, Présidente APE, Lycée Vincent Van Gogh, La Haye,
Mickaël Abid, Président UPE, Lycée Jean Monnet, Bruxelles,
Yannick Autret, Président APE, Lycée Français, Barcelone,
Luca Garramone, Président APE, Lycée Chateaubriand, Rome,
Jean-Brice Blavignac, Président APE, Lycée Français, Vienne,
Elisabeth Monamy, Présidente UPEL, Lycée Français, Vienne,
Ariane de Fesquet Briz, Présidente GPE, Lycée Français Charles Lepierre,
Lisbonne,
Christophe F. Grosset, Président APE, Lycée Stendhal, Milan,
Mélanie Nathou, Présidente APE, Lycée Français de Valencia,
Morgane Coiteux, Présidente APA, Lycée Français de Madrid,
Lila Djaffer, Présidente APLEIAD, Lycée International Alexandre Dumas, Alger.

En copie :

Madame Claudia Scherer-Effosse, Directrice de l'AEFE,
Monsieur Olivier Guyonvarch, Consul Général de France à Londres,
Madame Anissia Morel, Conseillère Culturelle auprès de l'Ambassade de France à Londres, et Directrice de l'Institut Français de Londres
Monsieur, Olivier Cadic, Sénateur représentant les Français établis hors de France
Monsieur Vincent Caure, Député de la 3^e circonscription des Français établis hors de France
Madame Ségolène Merlet, Inspectrice de l'Éducation Nationale pour la ZENOS,
Monsieur Olivier Cottet, Inspecteur de l'Académie de Lille
Madame Catherine Bellus-Ferreira, Proviseure du LFCG de Londres
Monsieur Brice Bultot, Président de la FAPEE